

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,  
c'est la présence des absents  
dans la mémoire des vivants...*  
Jean d'Ormesson

Madame Anne-Marie **Rütsche-Meier** ;  
Madame et Monsieur Caroline et Jean-Luc **Hefti-Rütsche**, leurs enfants :  
Nadine, Adrien et David ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur Hans RÜTSCHÉ**

**1933**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère,  
parrain, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection  
le 20 février 2019.

Il s'est endormi paisiblement, entouré de l'amour des siens.  
Sa tendresse, son grand cœur, l'amour infini qu'il nous a donné vont nous  
manquer.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui l'ont  
accompagné avec grande gentillesse et empathie durant toutes  
ces années de maladie.

La cérémonie sera célébrée à l'église catholique St.-Pierre, rue de  
la Maison Rouge à Yverdon-les-Bains, le 27 février, à 14 heures .  
Honneurs à l'issue de la cérémonie.  
Hans repose au Centre funéraire d'Yverdon-les-Bains.

Domicile de la famille :  
Anne-Marie Rütsche, Quartier de la Prairie 3, 1400 **Yverdon-les-Bains**,  
Caroline Hefti-Rütsche, Coteau des Ifs 23, 1400 **Cheseaux-Noréaz**.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Association Parkinson  
Suisse, CCP 80-7856-2, IBAN CH48 0900 00000 8000 7856 2 ou à  
l'Association La Maison d'Enfants, à Penthaz,  
IBAN CH03 0900 0000 1000 0854 7 mention « Hans Rütsche ».

*Que ta volonté soit faite.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.